

INFORMATION CESER GRAND-EST

Membres CFE-CGC CESER Grand Est

Alain MONPEURT

Membre de la Commission Culture, Pôle Finances et administration régionale et commission Finances

Emmanuel DUSSAUSSOIS

Membre de la Commission Jeunesse, Pôle Relations extérieures et commission Relations internationales et transfrontalières

Martine GALLOIS

Membre de la Commission Innovation, enseignement supérieur et recherche

Sabrina GREAU

Présidente de la Commission Tourisme, membre du bureau

Les membres CFE-CGC du CESER GRAND EST, lors de l'assemblée plénière du 07 novembre 2019, dont le déroulement a été le suivant :

▣ Intervention liminaire de Patrick TASSIN, Président

<https://www.ceser-grandest.fr/wp-content/uploads/2019/11/discours-president-pleniere-novembre-2019.pdf>

Qui souligne que nous allons examiner 5 projets et avis sur des thématiques, dont 4 réponses à des saisines du Président ROTTNER.

Ces travaux relèvent d'enjeux particuliers et importants pour l'avenir de notre Région :

- **Les orientations budgétaires 2020,**
- **Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires,** le SRADDET (c'est la cinquième fois que le thème est abordé depuis 2017),
- **Le tourisme mémoriel,** fruit du travail de la commission Tourisme (Présidée par Mme Sabrina GREAU)
En soulignant notre histoire commune, ce rapport a aussi vocation à produire cette culture partagée nécessaire au vivre-ensemble dans une collectivité très récente,
- Le projet d'avis proposé par notre commission « développement agricole » concernera une saisine du Président ROTTNER sur **la situation et les perspectives des filières de biocarburants en région Grand EST.**

Les thèmes abordés

▣ Avis sur les Orientations Budgétaires (OB) (Adopté à l'unanimité)

<https://e-ceser.grandest.fr/wp-content/uploads/2019/11/2019-11-07-orientations-budgetaires-2020-avis-adopte-1.pdf>

Les Orientations Budgétaires (OB, pour l'année 2020, s'inscrivent dans une volonté de projection pluriannuelle et exposent la vision de l'exécutif pour les 5 années à venir (Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Le CESER, entre autres :

- Relève, avec satisfaction, le travail de programmation réalisé mais considère que, contrairement à ce qui est avancé par l'exécutif régional, il n'y a pas réellement de difficultés pour opérer des comparaisons d'une année sur l'autre ;
- Regrette, dans ces OB, le manque de clarté quant à l'évolution de certaines dépenses (comme, par exemple, les dépenses liées à l'attractivité dans le PPI) ;
- Déploie le manque de lisibilité, dans les OB, de la priorité « assurer la cohésion sociale et territoriale du Grand Est », le manque d'ambition affichée dans le domaine de la culture ou de l'environnement ;
- S'étonne que l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) ne soit pas du tout citée ;
- Souhaite que le rapport sur la situation, en matière de développement durable, soit l'un des outils annuels majeurs de suivi et d'évaluation des politiques régionales ;
- Préconise plus particulièrement des évaluations concernant les Pactes Offensive Croissance Emploi (POCE), le dispositif « Lycée 4.0 » et le Pacte Grandes Écoles ;
- Rappelle qu'il soutient la démarche d'exonération des véhicules dits « propres », de taxe sur les certificats d'immatriculation... ;
- Recommande au Conseil régional de privilégier les investissements qui contribuent, dans le cadre de ses compétences, à l'attractivité du territoire, au monde économique et aux infrastructures clés (ex. gare d'interconnexion fer-fer de Lorraine) ;
- Rappelle la place des acteurs de la culture, du tourisme ou du sport et demande... que les objectifs stratégiques et budgétaires, dédiés à ces thématiques, soient nettement identifiés ;
- Recommande la plus grande vigilance et la mise en place d'un soutien particulier auprès des entreprises fragilisées, ou dans l'incapacité de soutenir les investissements rendus nécessaires pour faire face aux transitions ;
- Soutient, en matière de financement des CFA, le rôle de péréquation territoriale des Régions et notamment de la Région Grand Est, ce qui nécessitera que des budgets conséquents soient mobilisés pour y concourir ;
- S'inquiète de l'importance des investissements actuels et à venir, nécessaires pour la régénération des lignes ferroviaires ;
- Préconise au Conseil Régional d'inscrire l'éducation populaire dans ses ambitions.

■ **Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité du territoire (SRADDET)** (Avis adopté à l'unanimité)

<https://www.ceser-grandest.fr/publication/sraddet/>

Face à l'urgence climatique, la stratégie du schéma régional est claire et cohérente. Le CESER est en accord avec la vision affichée.

Le CESER décline un certain nombre de préconisations :

- Il privilégie la notion d'équité plutôt que celle d'égalité, choisie par le législateur ;
- Sur la production de biogaz, il restera vigilant quant à la non-substitution des productions agricoles nécessaires à l'alimentation des populations ;
- Une obligation de compensation de la consommation foncière doit être prévue dans le cadre des projets d'intérêt régional ;
- Sur les mobilités, il déplore de ne pas voir inscrit de règle sur un temps ou une distance d'accès maximal aux transports en communs, sur l'ensemble du territoire régional (500m en zone urbaine et 20 minutes en zone rurale tous modes de déplacement confondus) ;
- Il rappelle son souhait de mise en place, dans le cadre de la mise en œuvre du SRADDET, d'une redevance régionale transit poids lourd payable par les transporteurs effectuant des liaisons internationales et transitant sur le territoire ;
- Il invite le Conseil Régional à mettre rapidement en place un plan d'usage du numérique vers tous les publics ;
- Afin d'informer et de sensibiliser les différents publics aux enjeux du SRADDET et en particulier au développement durable, des dispositifs d'animation sont à inventer avec les acteurs des territoires ;
- Les élus et les services chargés de l'élaboration du SRADDET doivent poursuivre leur mobilisation afin de coordonner et d'assurer la transversalité des différentes instances de gouvernance thématiques ;
- Le rapport sur la situation en matière de développement durable peut être l'un des outils annuels de suivi et d'évaluation de la trajectoire d'atteinte des objectifs.

Le Tourisme mémoriel (Avis adopté à l'unanimité) (Rapport qu'il est possible de diffuser largement)

<https://www.ceser-grandest.fr/publication/tourisme-memoriel-identite-de-notre-region-histoire-commune-enjeu-economique/>

Les lieux historiques sont nombreux et variés au sein de la région Grand Est. Notre territoire est tout particulièrement marqué par les conflits majeurs des guerres et leurs conséquences.

Au-delà d'événements ponctuels, il est nécessaire de ne pas laisser tomber, dans l'oubli, des éléments structurants de la région, car le devoir de mémoire s'inscrit dans un processus de transmission de l'Histoire et le tourisme de mémoire, dans le développement économique de la région.

Le travail du CESER a permis de mettre en évidence cinq axes pour une mise en valeur de ce potentiel : commémoration, offres, promotion, investissements, politiques.

(Fruit du Travail réalisé par la commission tourisme présidée par Mme Sabrina GREAU – CFE-CGC)

21 préconisations pour une stratégie de spécialisation intelligente en Grand Est (Avis adopté à l'unanimité)

<https://www.ceser-grandest.fr/publication/21-preconisations-pour-une-strategie-de-specialisation-intelligente-en-grand-est/>

Six filières de spécialisation, plus ou moins reliées aux compétences des pôles de compétitivité, composent la S3 (stratégie de spécialisation intelligente) et sont concernées par la nouvelle période de programmation des fonds européens (2021-2027). L'actuelle stratégie est peu lisible, insuffisamment pilotée, tandis que les PME régionales accusent un retard en matière d'innovation et ne coopèrent pas suffisamment entre elles et avec l'écosystème de l'innovation.

Parmi les préconisations du CESER Grand Est, on retiendra notamment sa proposition de positionner l'agence régionale Grand E-nov comme l'opérateur exécutif de la S3.

Situation et perspectives des filières de biocarburants en région Grand Est

(Avis adopté à la majorité des suffrages exprimés avec 27 voix contre et 13 abstentions)

<https://www.ceser-grandest.fr/publication/situation-et-perspectives-des-filières-de-biocarburants-en-region-grand-est/>

Depuis près de vingt ans, l'Europe vise, avec les biocarburants, un double objectif : économique (indépendance au pétrole) et environnemental (décarbonation des transports).

La région Grand Est en est la 1ère productrice de France. Le Président du Conseil Régional a saisi le CESER pour apporter un éclairage sur les enjeux des filières Bioéthanol et Biodiesel en région, ainsi que sur les perspectives de développement à court, moyen et long terme.

Le CESER a envisagé trois scénarios possibles à l'horizon 2040, autour des principales parties prenantes identifiées : les citoyens, les industriels producteurs de biocarburants (bioraffineries) et les décideurs politiques.

Le CESER recommande, notamment, de créer un contrat de filière régional Biocarburants, et de soutenir l'engagement, voire l'adaptation des systèmes, des agriculteurs et des sites industriels de 1ère génération vers la chimie verte.

Par ailleurs, il l'invite à faire valoir le droit à l'expérimentation sur la compétence « Énergie ».

Rapporteur : Martine GALLOIS